



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



BTS SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

i **INFORMATIONS**

Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 18315

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues
travailleur handicapé, ayant un projet de création
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Demands d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 4 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de
la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à
l'entretien avec un membre du CFA.



Le titulaire de ce diplôme exerce son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, au bâtiment, aux structures bois et à la charpente-couverture. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception technique jusqu'à la réception des ouvrages pour des projets de construction, d'extension ou de rénovation.

1. Activités visées

Le diplômé du BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat s'exerce dans divers secteurs : entreprises du secteur du bâtiment (menuiserie, charpente, enveloppes et vêtements, construction bois), bureaux d'études techniques et d'ingénierie des systèmes constructifs bois, bureau de maîtrise d'oeuvre, bureau de coordination et de pilotage d'opérations de construction et de rénovation.

2. Compétences attestées

Au sein de son entreprise, ses activités consistent à :

- Apporter une réponse technique et économique à une demande ;
- Concevoir des solutions constructives depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée en intégrant toutes les contraintes techniques, économiques et environnementales ;
- Préparer et lancer la production des ouvrages ;
- Piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité et la prévention des risques ;
- Gérer un chantier ;
- Encadrer des équipes ;
- Collaborer avec différents partenaires.

Il utilise l'informatique à des fins de communication, de conception technique, d'intégration dans le cadre de l'ingénierie collaborative, d'élaboration des procédés de réalisation...

Il est également un des acteurs de l'assurance qualité qui permet de fiabiliser chaque étape du processus de construction allant de la prise de commande, en passant par la conception et la réalisation, jusqu'au service après vente. Il connaît les fonctions qui ont une incidence sur la qualité du produit fini, il sait conduire des actions spécifiques et il sait rédiger et diffuser des procédures.

Il assure une veille réglementaire et normative dont le résultat peut être rapidement mis en oeuvre dans les nouvelles constructions.

Enfin, il sait entretenir une relation commerciale bénéfique pour les clients de son entreprise en leur offrant une grande qualité de service et en répondant à leurs attentes.



INFORMATIONS

SITES DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)



DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 2 ans.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 05/01/2023



3. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.